



Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement no 668-2026 intitulé « Règlement relatif à l'occupation et l'entretien de bâtiments »

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 3 février 2026 le conseil a adopté le projet de règlement no 668-2026 relatif à l'occupation et l'entretien de bâtiments. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 3 mars 2026 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce projet de règlement vise à des normes et des mesures relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments présents sur le territoire de la municipalité.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

**Donné à Saint-Benoît-Labre
ce 17 février 2026**


Coralie Rodrigue
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en conformité au règlement numéro 668-2026, ce 17^e jour du mois de février 2026.


Coralie Rodrigue
Directrice Générale et greffière-trésorière